

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE NORMANDE DE CHIMIE – ED NC 508

du 11 octobre 2022

### ***Conseil tenu en visioconférence***

#### **- Nouveaux doctorants – Annexe 1**

La directrice de l'EDNC, Mme DEZ Isabelle présente les nouveaux doctorants.

Une modification est demandée par un membre du conseil : L'ajout du prénom de Mme BATISTA PEGUERO Patricia.

*Proposition mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité*

#### **- CSI – Demandes de réinscription en 4eme année de thèse – Annexe 2**

*Proposition mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité*

#### **- Demandes d'encadrement et de surencadrement – Annexe 3**

Mme DEZ rappelle que le plafond de coencadrement ne peut dépasser 300% et ne peut être inférieur à 33%. Elle indique qu'un suivi est effectué au sein de l'ED NC afin de valoriser l'implication des enseignants et est ainsi une mesure incitative à passer l'H.D.R..

Question de Mme LECAMP Laurence : La limite de trois coencadrements est – elle liée à l'E.D., à l'établissement ou est-ce décidé au niveau national ?

Mme DEZ lui répond que c'est une préconisation du CED, l'UCN suit cette préconisation mais pas l'université de Rouen.

Il est exposé au conseil une demande de surencadrement concernant M. JUBAUT Philippe.

*Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité*

#### **- Formations Spécifiques 2022/2023 – Annexe 4**

Une réunion de l'équipe de direction de l'ED s'est tenue en juillet 2022 pour définir les besoins des formations après consultation des étudiants.

La formation « Outils de recherche bibliographie – Intégrité scientifique » est dispensée tous les ans et s'ajoute aux formations dispensées par le pôle des formations doctorales.

Les doctorants ont demandé la reconduction de la formation « Synthèse chimique en flux continu sous une forme 3 heures CM et 3 heures TD. Cette formation serait ouverte à dix étudiants rouennais et dix étudiants caennais.

Les doctorants ont fait part de leur souhait de bénéficier d'une formation sur la Chimie Enzymatique qui serait dispensée en distanciel pour une durée de quatre heures. Mme DEZ demande aux membres du conseil de lui transmettre le nom d'éventuels intervenants spécialisés dans ce domaine. M. KOUKLOUSKY propose Mme Anne ZAPARUCHA.

Enfin, la visite d'une entreprise une fois par an est très demandée par les doctorants. Des contacts ont été pris avec l'entreprise Arkema et le service Chromato de Oril via M. Daniel DRON.

Question de Mme Corinne CHAPPEY : Les enseignants chercheurs peuvent – ils proposer des formations. La directrice de l'ED NC indique que pour le moment l'ED a pour politique de laisser les doctorants revenir vers elle pour remonter, via les représentants étudiants élus, leurs besoins ou souhaits.

*Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité*

#### **- Point d'information sur le budget 2022 – Annexe 5**

Il est rappelé que :

- La subvention totale octroyée à l'ED est calculée à partir du nombre de doctorants ;
- L'ED soutient les doctorants lors de leurs participations à des congrès, une seule fois durant toute la thèse, à hauteur de 300€ si le déplacement a lieu à l'étranger et 200€ si le déplacement est en France.

Cette enveloppe est payée au laboratoire via un reversement de la COMUE au laboratoire ; Le reversement a lieu deux fois par an.

- L'ED peut soutenir financièrement ses doctorants pour la participation à des formations extérieures. Toutefois, ce soutien n'est pas automatique ; L'étudiant doit le justifier et l'équipe de direction de l'ED décide de la somme allouée étant entendu que l'ED ne prendra jamais le coût total.

Cette année, l'école doctorale a contribué à trois formations.

- La direction de l'ED souhaite que la plus grande partie de la communauté de l'ED puisse bénéficier des conférences. Elle souhaite donc qu'un lien visio soit transmis systématiquement lors de l'organisation d'une conférence ; Ce lien sera transmis aux doctorants et aux directeurs des thèses.

Mme DEZ indique que le budget présenté est arrêté au 22/09/2022 ce qui explique que 65% a été dépensé pour le moment.

Mme CHAPPEY Corinne demande combien y'a-t-il de doctorants dans l'ED : Il lui est répondu environ 130. Mme CHAPPEY s'étonne que seulement 36 doctorants ont bénéficié d'un soutien financier de l'ED pour la participation à des congrès ou des formations.

M. LECOURT Thomas répond qu'il est nécessaire d'expliquer aux encadrants que la demande financement doit être faite via le formulaire présent sur le site internet de l'ED.

Mme DEZ explique qu'environ 1/3 des doctorants (soit environ 43) demandent chaque année un soutien (les 2 autres tiers demandent le soutien les autres années de thèse).

#### **- Informations du Collège des EDs – Annexe 6**

Mme DEZ détaille quatre points importants du nouvel arrêté du 26 août 2022 :

- Le C.S.I.

Actuellement, il existe déjà un CSI avant l'inscription en deuxième et troisième année de doctorat au sein de l'ED Normande de Chimie, l'arrêté n'a donc pas d'impact pour les années précitées.

En revanche, l'ED devra modifier ses pratiques pour la première année : L'enseignant référant devra structurer son retour de l'entretien.

- L'intégrité scientifique : Les doctorants seront préparés par la COMUE pour la rentrée 2023.
- Le serment : A partir de janvier 2023, les doctorants pourront prêter serment. Le P.V. de soutenance de thèse devra préciser si le doctorant a prêté serment. Le fait de ne pas prêter serment ne retirera pas le titre de docteur au doctorant.

M. Cyrille KOUKLOUSKY précise que le serment peut être dit dès à présent. Mme DEZ informe que le serment a été rédigé aussi en anglais.

- Le contrat doctoral de Droit privé

### **- Informations diverses**

- M. CARDINAEL Pascal (Rouen) a rejoint l'équipe de direction de l'ED
- Abandon de thèse de M. DELAUNE Antonin
- Journée de rentrée de l'ED NC le 2 décembre sur le site de Rouen Madrillet
- Réunions de rentrée du collège des EDs : **Le Havre** - Mercredi 9 Novembre à partir de 9h30 ; - **Caen** - Jeudi 10 Novembre après-midi (amphi EG 042- IAE Caen) ; - **Rouen** - Mardi 15 Novembre après-midi (amphi 400 - site Pasteur)
- Fin 2022, les élections des cinq représentants des doctorants auront lieu.
- A l'été 2023, les doctorants du site rouennais organiseront la journée de l'ED NC

Mme CHAPPEY Corinne demande comment les doctorants valident leurs crédits : Cette information est sur le site internet de l'ED NC.

Fait à Caen, le 08/11/2022

Mme DEZ Isabelle



Directrice de l'ED Normande de Chimie

## Annexe 1 : Nouveaux doctorants

URN				
Supports Macromoléculaires Hétérogènes Bioinspirés Appliqués à la Régénération Tissulaire ( <i>Chaire Excellence</i> )	C. EGLES	PBS	DE LARTIGUE Claire	UT Compiègne
FLOC-FLOC ( <i>RIN 50 / Kyong Hee Univ., Kor.</i> )	P. CARDINAEL	PBS	DELABAUDIERE LE-MEUR	M2R Univ Lyon 1
DualChEReact ( <i>RIN 50 / DGA</i> )	P.-Y. RENARD	COBRA	BEAUPARRAIN Estelle	M2R Amiens, ESCOM
ULHN				
INSA				
Nouvelles Réactions en flux continu avec des espèces organométalliques instables ( <i>CIFRE Zach</i> )	P. JUBAUT / L. CHAUSSET BOISSARIE	COBRA	BRASSARD Léna	M2R Caen, ENSI Caen
Synthèses catalytiques d'acides $\beta$ -et $\gamma$ -aminés chiraux ( <i>RIN 50 – Univ. Linz, Aut.</i> )	J.-F. BRIERE / M. WASER	COBRA	HENRY Paul Joël	M2R Rouen
CO <sub>2</sub> -Selective Membranes blends and copolymers ( <i>MESCyT, rép. Dominicaine</i> )	F. BUREL / L. LEBRUN	PBS	BATISTA PEGUERO	M2R Rep. Dominicaine
UCN				
<b>PROSPERITY</b> <i>AAP PIA I-demo</i>	Joël BREARD	ABTE	PLETACHER Loïc	M2R Génie des bioprocédés et ENSAIA (NANCY)

## Annexe 2 : CSI – Demandes de réinscription en 4eme année de thèse

Établissement	NOM et Prénom de l'étudiant	Financement	Direction de thèse	Prolongation	Soutenance
UCN					
ULHN	JARICOT Marie	Allocation CIFRE	M. GRISEL	1 mois	4 janvier 2023
URN	GADROY Charlène	Allocation URN	F. LEDERF	3 mois	Mars 2023
	HUMBERT Kévin	Allocation URN	F. KOLTALO	3 mois	Janv. 2023
INSA	GERARDIN Baptiste	Allocation INSA	C. HOARAU	3 mois	Fév. – Mars 2023

### Annexe 3 : Demandes d'encadrement et de surencadrement

Demandes d'encadrement
<b>INSA ROUEN - Normandie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Souraya ALAMEDDINE</b>, PBS, Direction thèse Gaëlle MORANDI</li> <li>- Financement Région ; Thèse démarrée en Oct 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Daniella VULUGA</b> : expertise en synthèse organique</li> <li>⇒ <b>1ère demande // HDR 2023</b></li> </ul>
<b>Université Caen - Normandie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Marie CORNU</b>, Direction thèse Anne-Sophie VOISIN (CERMN)</li> <li>- Financement de la Ligue contre le Cancer ; Thèse démarrée en Janvier 2022</li> <li>=&gt; Demande de co-encadrement de <b>Charline KIEFFER</b>: expertise en synthèse, co-inventrice d'un brevet commun avec la doctorante</li> <li>- <b>2ème demande</b></li> </ul>
<b>Université LE HAVRE - Normandie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Fabian CUFFEL</b>, Direction thèse Sébastien COMESSE</li> <li>- Financement XL-CHEM; Thèse démarre en Nov 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Laure BENHAMOU</b> : expertise en synthèse organique</li> <li>⇒ <b>2ème demande</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Elise HADJIEFSTATHIOU</b>, Direction thèse Céline PICARD et Géraldine SAVARY</li> <li>- Financement RIN 100; Thèse démarrée en Oct 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Daria TERESCENCO</b> : expertise en physicochimie des systèmes dispersés</li> <li>⇒ <b>1ère demande</b></li> </ul>
<b>Université ROUEN - Normandie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Vincent OREVE</b>, COBRA, Direction thèse Ivan RAMONDENC</li> <li>- Financement ANR; Thèse démarrée en Oct 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Cédric SCHNEIDER</b> :</li> <li>⇒ <b>4ème demande : HDR prévue en 2023</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maxime HENOC</b>, COBRA, Direction thèse Pierre-Yves RENARD</li> <li>- Financement CD URN; Thèse démarrée en Oct 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Alexandre HAEFELE</b></li> <li>⇒ <b>3ème demande</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Etienne AYINDA ADI</b>, COBRA, Direction thèse Xavier FRANCK</li> <li>- Financement ANR; Thèse démarrée en Oct 2022</li> <li>⇒ Demande de co-encadrement de <b>Stéphane LELEU</b></li> <li>⇒ <b>5ème demande</b></li> </ul>
<b>Demandes d'encadrement</b>
<b>INSA ROUEN - Normandie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Philippe JUBAUT</b>, COBRA, 350 % (50 % Thèse CIFRE ZACH – L. Brossard)</li> </ul>

#### Annexe 4 : Formations Spécifiques 2022/2023

- **Formation Outils de recherche bibliographique – Intégrité scientifique.**  
Dominique CAHARD (COBRA) – 4H – Distantiel

Demande des doctorants :

- **Synthèse chimique en flux continu.**  
Julien LEGROS (COBRA) – 3H CM & 3H TD/TP – Présentiel
- **Formation Chimie Enzymatique**  
Intervenant Anne Zaparucha – 4H – Distantiel
- **Visite d'une entreprise.**  
Arkema? Oril (service chromatato – D. Dron)?

#### Annexe 5 : Point d'information sur le budget 2022

SUBVENTION TOTALE	Soutiens aux doctorants :		Evénements ED (Journées EDNC, cycle de conférence ...)	Administration ED: missions	Budget au 22 Septembre 2022
	Congrès	Formation			
20 500 €	9 100 €	450 €	2 777,97 €	0 €	8 172,03 €

Soutien à 36 doctorants

65% du budget a été dépensé

## Annexe 6 : Informations du Collège des EDs : Nouvel Arrêté Formation Doctorale

**1 - Le comité de suivi individuel (CSI) :** renforcement de l'accompagnement du doctorant tout au long de la préparation de sa thèse.

⇒ Réunion du CSI obligatoire avant l'inscription en D2 et D3

⇒ Rôle du CSI dans la prévention des violences et discrimination.

⇒ Organisation de chaque réunion :

- Présentation de l'avancement des travaux de thèse et discussions
- Entretien avec le doctorant sans la direction de thèse,
- Entretien avec la direction de thèse sans le doctorant.

⇒ Le CSI comprend au moins un membre spécialiste de la discipline ou en lien avec le domaine de la thèse, et, si possible, un membre extérieur à l'établissement.

***Pour l'EDNC, pas d'impact pour le CSI de 2<sup>nd</sup>e année (inscription en D3) ; Il faudra modifier le CSI de 1<sup>ère</sup> année (inscription en D2)***

**2 - L'intégrité scientifique :** Parcours sur l'IS, de l'inscription en doctorat avec la signature de la charte du doctorat jusqu'à la soutenance de la thèse

⇒ Mise en conformité de la convention de formation et de la charte des thèses

***Mise en conformités des documents pour la rentrée 2023 par NU***

***Les nouveaux doctorants (rentrée 2022) devront signer un avenant en 2023***

**3 - Le serment élaboré par l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS).**

⇒ La prestation du serment intervient individuellement lors de la soutenance, une fois la candidate ou le candidat déclaré admis.

« En présence de mes pairs.  
« Parvenu(e) à l'issue de mon doctorat en [xxx], et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats. »

⇒ Le procès-verbal de soutenance précisera si le Docteur a prêté serment, et comportera, par exemple, la mention suivante : M./Mme... a prêté serment : OUI/NON.

***Obligatoire à partir de Janvier 2023***

**4 - Le contrat doctoral de droit-privé**

⇒ Les travaux de recherche peuvent être accomplis dans des établissements publics industriels et commerciaux ayant des missions de recherche, dans des établissements privés de formation ou de recherche, des fondations de recherche privées, des entreprises privées et des administrations, sous la responsabilité d'un directeur de thèse rattaché à une école doctorale, ou dans le cadre d'une codirection telle que mentionnée à l'article 16 du présent arrêté.

⇒ Pour favoriser le bon déroulement des travaux de recherche et de la formation scientifique du doctorant, une **convention de collaboration** doit être conclue entre l'employeur, le salarié doctorant et l'établissement d'inscription. L'employeur doit aussi nommer en son sein un référent chargé d'accompagner le doctorant.